

ROUSSILLON



Le livre en fête

Organisé par la Mairie de Roussillon, la Médiathèque, La Maison Tacchella, le Conservatoire des ocres

REGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2011

Du 20 avril au 20 août 2011

Thème : « Quelque part, un train »

1) Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux adultes et aux adolescents (de 15 ans à 17 ans révolus).
- Une inscription, ainsi que le paiement de frais de participation (adultes uniquement), préalables à l'envoi des nouvelles sont obligatoires pour pouvoir concourir.
- Chaque participant ne pourra envoyer qu'une nouvelle.

2) Inscription

Pour vous inscrire au concours il vous faut compléter une fiche de participation (une par concurrent) directement sur le site Internet de la Mairie* : <http://roussillon-en-provence.fr/participant.php>

Cette fiche permet à la fois d'indiquer les informations nécessaires au suivi du concours et à préserver l'anonymat des auteurs des textes envoyés.

A réception de ce document, un accusé de réception d'inscription comportant votre code participant vous sera retourné par mél. Il vous faudra, ensuite, nous adresser le montant des frais de participation tel que défini au §3.

3) Frais de participation

Le concours de nouvelles est gratuit pour les adolescents (de 15 ans à 17 ans révolus).

Pour les adultes : 10 € par participant, par chèque portant votre code participant et libellé à l'ordre du Trésor Public, à adresser à : Mairie de Roussillon, Concours de nouvelles, Place de la Mairie, 84220 Roussillon.

La réception de ce paiement vous sera signifiée par mél et vous permettra d'envoyer votre nouvelle.

4) La nouvelle :

- Elle comprendra 4 pages recto au maximum, format A4.
- Elle devra être rédigée en langue française, corrigée, anonyme et posséder un titre à répéter sur toutes les pages.
- Ses pages seront numérotées.
- Chaque page ne comportera que le code participant qui vous a été attribué et aucun autre signe distinctif.
- Chaque nouvelle proposée devra être inédite.
- Elle devra nous être envoyée sous format Word ou pdf et via notre site Internet uniquement, à cette adresse : <http://roussillon-en-provence.fr/participant.php>

Toute nouvelle ne répondant pas à l'ensemble de ces critères ne sera pas prise en compte.

5) Le jury

- Il est composé d'écrivains, de lecteurs, de professionnels de l'écriture.
- Ses décisions seront sans appel.
- Il décidera de l'attribution ou non des prix prévus et de l'attribution éventuelle de mentions spéciales.

6) Divers

- Les lauréats cèderont gratuitement leurs droits d'auteur et de reproduction aux organisateurs du concours.
- Le résultat des prix parviendra par mél à tous les participants entre le 1^{er} et le 15 septembre 2011.

- La remise des prix aura lieu en public durant "LE LIVRE EN FETE", le 25 septembre 2011 à Roussillon-en-Provence (Vaucluse). Les lots gagnés ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à leur contre-valeur en argent, ni à un échange à la demande des gagnants.
Dans le cas où un gagnant ne pourrait se rendre sur place pour recevoir son lot, durant le mois suivant le jour de la remise des prix, il lui sera possible soit de le retirer auprès de l'organisateur, soit de demander, par écrit, qu'il lui soit envoyé par la Poste.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent ; leur responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée. Dans ce cas, la restitution des frais de participation se fera dans un délai de 60 jours à compter de la date de clôture.
- Les membres de la famille des organisateurs du concours et du jury n'ont pas le droit de concourir.
- Il est demandé à tous les participants de respecter impérativement les dates limites d'envoi. Aucun texte parvenu avant le 20 avril et après le 20 août (date d'arrivée dans boîte mël du concours) ne sera accepté.

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation sans réserve du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

** En cas d'impossibilité, contacter le secrétariat de la mairie de Roussillon au 04.90.05.60.16 du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h.*